

Département des examens et concours
Bureau DEC 23
Affaire suivie par :
Pascal FIXON – chef de bureau
Elodie Ambroziewicz – adjointe au chef de bureau
Tél : 03 28 37 15 30 / 15 35
Mél : ce.dec23@ac-lille.fr

144 rue de Bavay
59000 Lille

Lille, le **13 OCT. 2022**

La rectrice

à

Mesdames et messieurs les candidats CNED
et sous statut individuel

Objet : Inscriptions au diplôme national du brevet – session juin 2023 – candidats CNED et individuels non scolarisés.

Je vous informe que les inscriptions pour les épreuves du diplôme national du brevet (DNB) seront ouvertes du :
lundi 14 novembre 2022 à 14 heures au vendredi 09 décembre 2022 à 16 heures.

Les inscriptions se feront par internet à l'adresse suivante: <https://ocean.ac-lille.fr> (DNB Inscription Grand Public). Vous devrez choisir le lieu de rattachement de votre candidature (académie de Lille) ou l'un des pays de rattachement : Pays de l'Europe du nord sauf Irlande (Belgique, Pays-Bas, Royaume-Uni, Danemark, Finlande, Norvège, Suède), ou Irlande.

Pour accéder au service « inscription » il vous faudra préalablement créer un compte utilisateur candidat. Lors de la création de votre compte, il vous sera notamment demandé de donner une adresse mail. Celle-ci est obligatoire. Elle vous permettra de recevoir le message d'activation du compte. Après l'activation de votre compte, vous pourrez saisir votre inscription. Vous devrez indiquer votre catégorie (individuel, CNED scolaire) ainsi que la série dans laquelle vous souhaitez candidater. En fin de saisie, un numéro d'inscription vous sera attribué. Vous devrez conserver ce numéro qui vous permettra de retourner sur votre dossier pour d'éventuelles modifications jusqu'à la date de clôture des inscriptions.

A l'issue de la période des inscriptions, vous devrez imprimer et signer votre confirmation d'inscription. Celle-ci, accompagnée d'une photocopie de votre pièce d'identité, devra impérativement :

- être retournée au plus tard **le vendredi 06 janvier 2023** à l'adresse suivante : Rectorat de Lille – Département des examens et concours – bureau DEC 23 – BP 709 - 59033 LILLE Cedex,
- ou déposée en ligne sur votre espace Cyclades candidat.

Les candidats sous statut CNED scolaire réglementé de troisième collège générale devront impérativement joindre à la confirmation d'inscription une copie de leur certificat de scolarité au CNED.

Je rappelle enfin qu'un certain nombre de dispositions législatives et réglementaires permettent aux candidats présentant un handicap de bénéficier des aménagements rendus nécessaires par leur situation. Ces dispositions sont consultables sur le site académique (<http://www.ac-lille.fr>) dans la rubrique Examens et Concours.



Valérie CABUIL